



Les modalités de fonctionnement fixées par voie réglementaire

p.4

# APRÈS LES VIOLENTS INCENDIES DE CES DERNIERS JOURS UNE NOUVELLE STRATÉGIE DE LUTTE S'IMPOSE

Pas moins d'une centaine d'incendies touchant quinze wilayas ont mis tout le pays sous pression ces dernières 72 heures. Le bilan est lourd, trop lourd même ; Plus de 42 morts dont 25 militaires venant appuyer la Protection civile et les Gardes-forestiers ainsi que les volontaires qui luttèrent contre ces incendies.

p.3



## Large mouvement de solidarité nationale avec la wilaya de Tizi Ouzou

p.2

RELIZANE



Des commerçants verbalisés pour non-respect des mesures préventives

p.8

LIGUE 1



Le CRB et l'ESS en Ligue des Champions, la JSS et la JSK en Coupe de la CAF

p.15



## NOUVEL AN DE L'HÉGIRE

**le Premier ministre adresse ses vœux au peuple algérien**

Le Premier ministre et ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane a adressé, hier, ses vœux au peuple algérien à l'occasion du nouvel An de l'hégire 1443, formant le vœu de voir le pays surmonter la pandémie de Coronavirus. «A l'occasion de l'avènement du nouvel An de l'hégire 1443, je vous présente mes meilleurs vœux, priant Allah Tout-Puissant que cette année apporte bonheur et prospérité à notre pays et à l'ensemble de la nation musulmane», lit-on sur la page officielle Facebook du Premier ministre.

## FEUX DE FORÊTS

**Intervention de l'ANP à Tizi-Ouzou, Béjaïa, Sétif et Jijel**

Des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) ont été dépêchés, dès le déclenchement des incendies lundi dans les wilayas de Tizi-Ouzou, Béjaïa, Jijel et Sétif pour éteindre les feux de forêt et évacuer les citoyens sinistrés, indique mardi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de ses missions humanitaires visant à porter aide et assistance aux citoyens lors des catastrophes naturelles et des crises, des détachements de l'ANP ont été dépêchés dès les premières heures du déclenchement des incendies.

## JIJEL

**Près de 40 ha détruits lors d'incendies de forêts dans plusieurs communes**

Près de 40 ha de forêts ont été détruits lors d'incendies qui se sont déclarés dans plusieurs communes de la wilaya de Jijel, a-t-on appris mardi auprès de la direction locale de la Protection civile. Les flammes ont dévasté près de 40 ha des forêts de Beni S'bih (commune de Settara), Beni Mehrez, Tamantout, Mechta Iskham (Ziama Mansouria) et Ouled El Arbi, a précisé la même source. Les services de la Protection civile qui ont mobilisé tous les moyens humains et matériels ont réussi aux premières heures de mardi à éteindre plusieurs incendies et poursuivent leur lutte contre d'autres foyers.

## Incendies de forêts

# Large mouvement de solidarité nationale avec la wilaya de Tizi Ouzou

**L'entrevue périodique avec des représentants des médias nationaux a permis au Président Abdelmadjid Tebboune d'aborder les questions liées à la crise sanitaire, à la situation économique et nombre d'aspects sociaux.**

Les informations données hier sur les feux de forêt qui ont touché plusieurs wilayas du Centre et de l'Est du pays, ont traduit l'ampleur de ce qui a été qualifié de véritable catastrophe, particulièrement dans la wilaya de Tizi Ouzou, la plus durement touchée. La solidarité nationale avec cette wilaya a été immédiatement lancée à travers tout le pays. Ainsi, une caravane de solidarité constituée de plus de 340 tonnes de produits alimentaires et équipements médicaux s'est ébranlée hier mercredi d'Alger, au profit des familles sinistrées suite aux feux de forêts enregistrés à Tizi-Ouzou. Le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, a mis en place une cellule de crise chargée du suivi de la situation en coordination avec le ministère de l'Intérieur et les autorités locales en vue de relever et prendre en charge les besoins des sinistrés. De son côté, le Croissant-Rouge algérien (C-RA) a engagé des actions de solidarité et marqué sa présence sur le terrain depuis les premières heures des départs de feux, en complément aux efforts de l'Etat.

Outre les aides alimentaires et médicales, le C-RA a dépêché des experts dans la gestion de crises et de catastrophes. Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a envoyé 150 tonnes d'aides aux victimes de Tizi Ouzou, représentant des aides collectées au niveau de 11 wilayas. Les efforts des éléments de la Protection civile et de l'Armée nationale populaire, déployés sur le terrain, se poursuivaient pour circonscrire les incendies.

Sur les 103 incendies déclenchés à travers 17 wilayas du pays depuis lundi dernier, il restait encore, hier, 86 foyers d'incendie non maîtrisés, selon le directeur général des Forêts, Ali Mahmoudi, qui a précisé que 30 foyers importants ont été enre-



■ Une grande panique s'est emparée de nombreux citoyens à cause des flammes qui ont cerné leurs villages, et le spectacle terrifiant des gigantesques colonnes de feux et de fumées montant vers le ciel. (Photo : D.R)

gistrés dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Des incendies étaient également toujours en cours au niveau des wilayas de Jijel (16 incendies), Béjaïa (8), El Tarf (6), Skikda (4), Annaba (4), Blida (4),

## L'action humanitaire de l'ANP L'Armée aux côtés du peuple

**Hier, le bilan des victimes des feux de forêt**, donné par les médias dans l'après-midi, était de 65 morts au niveau national, la majorité enregistrée à Tizi-Ouzou, avec, malheureusement, l'éventualité que ce nombre augmente, vu la gravité de l'état des personnes brûlées hospitalisées et le risque d'enregistrer de nouvelles victimes parmi les disparus dans les zones incendiées.

**Au nombre des personnes décédées**, figurent 28 militaires, morts en martyrs lors de l'intervention des détachements de l'Armée nationale populaire pour l'extinction des incendies criminels déclenchés dans les wilayas de Tizi Ouzou et de Béjaïa. Douze autres militaires blessés se trouvent dans un état grave. Le Président Tebboune a présenté mardi ses condoléances aux familles des éléments de l'ANP, tombés en martyrs, après avoir sauvé plus d'une centaine de citoyens des flammes suite aux incendies de forêts déclarés dans les wilayas de Béjaïa et de Tizi Ouzou.

**Le Général de Corps d'Armée Saïd Chanegriha**, Chef d'Etat-Major de l'ANP, a adressé, en son nom et au nom de l'ensemble des personnels de l'ANP, ses sincères condoléances aux familles et proches des Chouhada ainsi qu'à l'ensemble de l'institution militaire. «Suite aux incendies criminels déclarés en 1ère RM, particulièrement dans la wilaya de Tizi-Ouzou, et en 5ème RM, notamment à Béjaïa, tous les moyens humains et matériels ont été déployés, dès les premières heures, avec l'intervention des agents de la Protection civile et de détachements de l'ANP, particulièrement dans la localité d'Ichelladhen, entre la commune d'Ain El-Hammam et celle de Larbâa Nath-Irathen dans la wilaya Tizi-Ouzou, ainsi qu'à Béjaïa à Tala Hamdoun», avait fait savoir mardi soir le ministère de la Défense nationale.

**Un communiqué précédent du MDN** avait indiqué que des détachements de l'ANP ont été dépêchés, dès le déclenchement des incendies lundi dans les wilayas de Tizi-Ouzou, Béjaïa, Jijel et Sétif, pour éteindre les feux de forêt et évacuer les citoyens sinistrés, aux côtés des services de la Protection civile. Ces détachements sont intervenus dans le cadre de la mission humanitaire de l'ANP visant à porter aide et assistance aux citoyens lors des catastrophes naturelles et des crises. Les éléments de l'ANP qui sont tombés en martyrs dans cette opération humanitaire sont issus de diverses régions du pays. Ils symbolisent parfaitement la dimension nationale et populaire de notre Armée et ont confirmé, sur le terrain, l'esprit de sacrifice de ses éléments quand il s'agit de protéger les personnes et les biens en toutes circonstances.

L. A.

Guelma (3), Sétif (2), Médéa (2), Alger (1), Batna (1), Bouira (1), Chlef (1), Khenchela (1) Oum El Bouaghi (1) et Tébessa (1). Le bilan des victimes s'est alourdi, mercredi, pour atteindre les 65 morts au niveau national, soit 37 civils et 28 militaires. Le même bilan a fait état de 12 militaires blessés qui se trouvent dans un «état grave».

Les conditions particulières à la wilaya de Tizi Ouzou ont été évoquées par les spécialistes de la Protection civile qui ont insisté sur le fait que beaucoup de villages sont implantés dans les forêts, d'où les pertes en vies humaines et les dégâts matériels. Les habitants de ces villages ont vécu des moments apocalyptiques.

Une grande panique s'est emparée de nombreux citoyens à cause des flammes qui ont cerné leurs villages, et le spectacle terrifiant des gigantesques colonnes de feux et de fumées montant vers le ciel. A cela, il faut ajouter le climat caniculaire et les vents qui aggravent la situation.

La solidarité a permis de limiter les dégâts. Les sinistrés ont trouvé une aide précieuse sur place grâce à la mobilisation spontanée des jeunes qui ont, sans hésiter, apporté les premiers secours.

C'est dans cette wilaya qu'a été enregistrée la majorité des victimes. Après le décès d'un nombre de citoyens parmi les civils et militaires, suite aux incendies qui ont ravagé quelques wilayas du pays, le Président Abdelmadjid Tebboune a décrété un deuil national de trois jours à

## REPÈRE

Feux de forêts

**86 incendies n'ont pas été encore maîtrisés dans 17 wilayas**

Un total de 86 foyers d'incendies de forêts n'ont pas encore été maîtrisés sur les 103 déclenchés à travers 17 wilayas du pays depuis la soirée de lundi, a indiqué, hier, le Directeur général des forêts, Ali Mahmoudi, rapporte l'agence officielle.

Parmi ces foyers non encore maîtrisés, la Direction général des forêts (DGF) a enregistré 30 foyers importants dans la wilaya de Tizi Ouzou, a précisé M. Mahmoudi, dans une déclaration à l'APS.

Des incendies sont également toujours en cours au niveau de Jijel (16 incendies), Béjaïa (8) El Tarf (6 dont 1 incendie en provenance de la Tunisie), Skikda (4), Annaba (4), Blida (4), Guelma (3), Sétif (2), Médéa (2), Alger (1), Batna (1), Bouira (1), Chlef (1), Khenchela (1) Oum El-Bouaghi (1) et Tébessa (1).

Quant à l'origine de ces feux, M. Mahmoudi n'a pas écarté l'hypothèse de l'acte criminel en déclarant que «la hausse des températures ne pourrait pas être l'unique cause de ces feux de forêts».

Agence

partir d'aujourd'hui jeudi, avec une suspension provisoire des activités gouvernementales et locales, à l'exception des actions de solidarité, a indiqué hier un communiqué de la Présidence de la République.

Un autre communiqué, émanant du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, a annoncé que la prière de l'absent sera accomplie juste après la prière du vendredi à la mémoire des victimes civiles et militaires, des incendies qui se sont déclenchés dans plusieurs wilayas du pays. De nombreuses voix se sont élevées pour appeler les autorités judiciaires et sécuritaires à agir fermement à l'encontre des incendiaires ayant attenté à la stabilité du pays, aux richesses naturelles et économiques et causé la mort à d'innocentes victimes. Les actes commis par les incendiaires qui ont déclenché simultanément et avec préméditation le feu dans les forêts au niveau de plusieurs wilayas notamment Tizi Ouzou, ont été unanimement condamnés.

Lakhdar A.

**Voir sur Internet**  
[www.lnr.dz.com](http://www.lnr.dz.com)



## Après les violents incendies de ces derniers jours Une nouvelle stratégie de lutte s'impose

**Sur le terrain, le nombre important de foyers d'incendies et leur éparpillement sur 15 wilayas ne permet pas de fédérer les moyens humains et matériels de la Protection civile pour protéger les populations en premier et ensuite lutter contre les incendies.**

Pas moins d'une centaine d'incendies touchant quinze wilayas ont mis tout le pays sous pression ces dernières 72 heures. Le bilan est lourd trop lourd même : Plus de 42 morts dont 25 militaires venant appuyer la Protection civile et les Gardes-forestiers ainsi que les volontaires qui luttent contre ces incendies. Depuis l'indépendance du pays, jamais l'Algérie n'a enregistré des pertes humaines aussi lourdes dans des incendies de forêts.

Sur le terrain le nombre important de foyers d'incendies et leur éparpillement sur 15 wilayas ne permet pas de fédérer les moyens humains et matériels de la Protection civile pour protéger les populations en premier et ensuite lutter contre les incendies pour éviter leurs propagations. En Kabylie, région montagneuse et très peuplée, on a dénombré dix sept victimes. Les multiples foyers d'incendies ont menacé plusieurs villages en même temps, d'où les difficultés d'évacuer les populations qui, dans beaucoup de cas, ont été rapidement encerclées par le feu. La sécheresse et la présence d'herbes sauvages sèches feront en sorte que l'incendie se propage très rapidement. Une situation difficilement maîtrisable. Avoir une centaine de foyers d'incendie dans une quinzaine de wilayas, presque en même temps, ne relève pas du hasard et encore moins de quelques actes criminels isolés.

C'est connu, quand il y a de fortes chaleurs, il y a toujours des incendies. Un débris de verre jeté dans l'herbe sèche ou un mégot de cigarette peuvent facilement déclencher un début d'incendie. Mais avoir une centaine d'incendies en un intervalle de temps très court suscite moult interrogations. Là, on n'est plus dans l'acte isolé mais carrément dans une volonté délibérée des «pyromanes» de faire sombrer le pays dans le chaos. Le cas de la wilaya de Tizi Ouzou est édifiant à plus d'un titre. Vingt deux foyers d'incendies dans une région montagneuse et très peuplée.

Tous les moyens de la Protection civile de toutes les wilayas du Centre du pays, y compris de la capitale, ne peuvent venir rapidement à bout d'un tel nombre d'incendies dans une vaste région montagneuse et de surcroît, très peuplée. D'où l'intervention de l'Armée nationale populaire. Les militaires ne sont pas entraînés, à l'exemple de la Protection civile et des Gardes-forestiers à éteindre



■ Ces deux à trois dernières années, l'Algérie fait face à de violents incendies durant la saison estivale. Ce phénomène ne touche pas seulement notre pays. (Photo : D.R)

les feux. Dans ce genre de situation, ils interviennent pour ouvrir, à l'aide d'engins lourds, des pistes ou aménager des pare-feu. Ils interviennent aussi pour étouffer des brasiers après l'extinction de l'incendie. Le nombre important, vingt cinq, des victimes parmi les membres de l'Anp nous renseigne sur la violence de l'incendie et les graves menaces qu'il faisait peser sur les populations des villages. Ces deux à trois dernières années, l'Algérie fait face à de violents incendies durant la saison estivale. Ce phénomène ne touche pas seulement notre pays.

Depuis une semaine, la Turquie, la Grèce et l'Italie font face à d'immenses incendies détruisant plusieurs villages et faisant des victimes. L'année passée, le Portugal et l'Espagne ont connu de violents incendies entraînant de lourdes pertes en vie humaine et en argent. Le changement climatique touche de plein fouet le bassin méditerranéen avec une baisse des précipitations et un rétrécissement des mois de pluviométrie. Des conditions climatiques qui fragilisent les forêts et le couvert végétal et la rendent très vulnérable aux incendies. Malgré les changements climatiques et les menaces qui pèsent sur les zones boisées, et même agricoles, l'Algérie n'a pas adaptée son dispositif de lutte. A l'approche de la saison estivale, le mois de juin de chaque année, la Protection civile et la direction des Forêts, mettent sur pied un dispositif basé surtout sur les colonnes mobiles pour lutter contre les incendies. Les feux qui ont ravagé le pays depuis le début de la saison estivale nous renseignent sur l'inefficacité de ce dispositif face au nombre et à la violence des incendies qui ont touché plusieurs wilayas du Nord du pays. Le recours aux hélicoptères pour plus d'efficacité n'a pas donné de grands résultats. Aux Etats-Unis,

à titre d'exemple, le recours intensif aux moyens aériens pour éteindre les gigantesques incendies n'a pas permis de sauver plus de 600.000 hectares de forêts et des centaines de maisons. Dire que le recours intensif aux moyens aériens pour lutter efficacement contre les incendies serait leurre. Un canadien doit faire rapidement plusieurs rotations pour être efficace. Donc, il a besoin d'étendue d'eau (lacs) assez grand et à proximité pour assurer sa mission.

Une condition qui n'existe pas dans le Nord du pays. Tandis que recourir à l'eau de mer nécessite que cette dernière soit calme pour que l'appareil puisse amerrir et s'alimenter en eaux.

En Algérie, il faudrait surtout responsabiliser les communes et les intégrer dans le dispositif de lutte contre les incendies. Il est temps pour le pays de sortir de la gestion centralisée des wilayas. L'Assemblée communale doit assumer ses responsabilités. Les communes situées dans les zones montagneuses et forestières doivent avoir un plan de lutte contre les incendies impliquant les villages et exploitations agricoles.

Les premiers gestes à faire pour éviter la propagation rapide des incendies de forêts consiste en le désherbage des bordures de routes et des villages et maisons avant l'été. Il y a urgence également à mettre rapidement en terme aux décharges sauvages en bordure des forêts.

A partir du moment où la menace la plus grave dans un incendie concerne les zones d'habitations l'Anp doit obliger les locataires de nettoyer les alentours de tout ce qui pourrait attiser le feu.

La formation des jeunes bénévoles et des riverains des forêts à l'extinction des départs de feu et des gestes à faire en cas de danger devient inévitable après ce qu'on a vu ces derniers jours en

Kabylie et ailleurs. Ce dispositif de base, celui de la commune sera complété par l'association des populations, surtout les jeunes à la surveillance des régions montagneuse et forestière durant la saison estivale. Les nouvelles mesures concernant l'allocation chômage annoncée récemment par le président de la République peut encourager les jeunes à participer à ce dispositif dans les communes concernées.

Ce dispositif de base permet de faciliter le travail des colonnes mobiles de la Protection civile et des forêts en recevant l'alerte rapidement et surtout de bénéficier déjà d'une organisation et d'un soutien local en cas d'un incendie sérieux. Il y a lieu, entre autre, d'interdire l'accès libre des citoyens aux grands massifs forestiers et aux parcs nationaux durant la saison estivale. Seules les structures touristiques et voyages organisés peuvent y accéder dans le strict respect des consignes de sécurité. N'a-t-on pas vu très souvent des visiteurs de parcs nationaux allumés, au vu de tous, des barbecues sans être rappelés à l'ordre par les Gardes-forestiers ou les gendarmes ?

Le durcissement de la réglementation concernant les pyromanes doit s'étendre à ceux qui dégradent le patrimoine forestier en imposant de lourdes amendes aux contrevenants. Ces sanctions doivent s'étendre à ceux qui habitent en bordure des forêts et qui ne prennent pas la peine de nettoyer les alentours de toute végétation ou objet qui mettent en danger la forêt et leurs foyers.

Les incendies qui ont ravagé le pays ces trois derniers jours et le nombre élevé de victimes nous interpellent tous à réfléchir à une nouvelle stratégie de lutte contre ce genre de catastrophe pour ne plus revivre un drame pareil.

### FÉDÉRATION

### Forêt

**Les autorités judiciaires et sécuritaires appelées à agir «avec une main de fer»**

**Le** Secrétaire exécutif de la Fédération nationale des travailleurs des forêts, de l'environnement et de la nature a appelé dans un communiqué les autorités judiciaires et sécuritaires à agir «avec une main de fer» contre les feux de forêts d'origine criminelle, qualifiant ces incendies d'«agressions inédites», perpétrées depuis lundi, contre le patrimoine forestier dans plusieurs wilayas. Considérant ces feux comme «des actes terroristes» qu'il faudra punir par des instruments «coercitifs exceptionnels», eu égard aux dégâts enregistrés (vies, biens et nature), la Fédération réclame la mise à disposition des moyens d'intervention nécessaires et le placement des zones forestières sous haute surveillance, avec la nécessité d'appliquer les mécanismes d'urgence et des risques majeurs dès le début de la campagne de lutte contre les incendies.

De même qu'elle a jugé primordial d'accorder un intérêt particulier aux opérations prospectives, encourager la coordination au sein de la société civile, former davantage les commissions de veille et intervenir rapidement. Mettant en garde contre «la saignée» de la richesse forestière «transformée, depuis des années, en scène de crime», la Fédération a invité les hautes autorités à «travailler énergiquement pour préserver l'intégrité, les biens et la subsistance des habitants et prendre en charge vraiment et urgemment le secteur des forêts du point de vue structurel, professionnel et juridique». Il est temps également d'amorcer «un changement radical» dans l'approche stratégique et prendre les précautions nécessaires, note le communiqué.

Par ailleurs, la Fédération a présenté ses condoléances aux familles des victimes (civils et militaires), saluant par la même «le sacrifice et la bravoure des éléments de l'ANP, les agents de forêts et de la Protection civile, et le courage des citoyens volontaires qui ont donné le meilleur modèle de solidarité et d'entraide, en mettant leur vie en péril pour sauver celle des autres.

Nadji C.

Agence



## Fonds d'appui et de développement de l'écosystème start-up en Algérie

# Les modalités de fonctionnement fixées par voie réglementaire

**L'écosystème entrepreneurial algérien est encore fragile, mais il est sur la bonne voie. Il se compose, particulièrement, de startups, de porteurs de projets et d'incubateurs que les pouvoirs publics tentent de renforcer à travers la création de nouvelles structures innovantes dédiées aux start-up.**



■ En 2020, l'Algérie a créé un Fonds de financement des Start-ups qui «repose sur l'investissement dans le capital et non sur les mécanismes de financement classiques basés sur le crédit» (Photo : DR)

Répondre, par la même occasion, à leur besoin de financement pour concrétiser leurs projets, d'encadrement et d'accompagnement techniques pour permettre aux jeunes star-tapeurs de finaliser leurs innovations et pouvoir les commercialiser facilement. En 2020, l'Algérie a créé un Fonds de financement des Start-ups qui «repose sur l'investissement dans le capital et non sur les mécanismes de financement classiques basés sur le crédit», avait précisé Yacine Mahdi Walid, ministre délégué chargé des Start-ups et de l'Économie de la connaissance. Pour couronner ces efforts, le Gouvernement a promulgué de nouveaux textes de loi et réglementaires pour faciliter la création et le financement des Stars-up qui bénéficient, d'ores et déjà, de plusieurs avantages fiscaux et para-fiscaux (loi de Finances 2020). L'objectif est d'accentuer le développement de l'écosystème de ces micro-entreprises innovantes. L'Algérie a pris conscience depuis quelques années de l'importance de soutenir les Stars-up pour gé-

nérer de la croissance afin de s'adapter aux changements technologiques et économiques que connaît le monde à travers l'accélération de la transformation digitale devant les aider à comprendre l'écosystème Stars-up en particulier et entrepreneurial en général. Un «Fonds d'appui et de développement de l'écosystème Stars-up», a déjà été créé dans l'objectif de structurer cet écosystème. Les modalités de fonctionnement de ce compte d'affectation spéciale intitulé «Fonds d'appui et de développement de l'écosystème Stars-up» ont été fixées par un décret exécutif signé le 1er août par le Premier ministre Aïmene Benaderrahmane, publié au Journal officiel (JO) n° 60. «Ce compte d'affectation spéciale n° 302-150 est ouvert dans les écritures du Trésor et le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'Économie de la connaissance et des Stars-up est

son ordonnateur principal». Le ministre délégué de l'Économie de la connaissance et des Stars-up Yacine Walid devra établir le programme d'action «précisant les objectifs visés ainsi que les échéances de réalisation», selon le décret. Quant aux modalités de suivi et d'évaluation du Fonds d'appui et de développement de l'écosystème Stars-up sont fixées par «un arrêté conjoint du ministre chargé des finances et celui chargé des Stars-up». L'amélioration de l'environnement de l'évolution des Stars-up permettra aux jeunes porteurs de projets de briller et devenir des solutionneurs des problèmes. Émerger dans un marché encore vierge en profitant des mesures d'incitations mises en place par les autorités pour soutenir ces micro-entreprises ambitieuses à capter toutes les valeurs d'un marché et se positionner. Ces entreprises innovantes ont,

toutefois, besoin de financement pour démarrer leur activité. Cette tâche est prise en charge par le compte d'affectation spéciale «notamment de la dotation de l'État, des produits des taxes fiscales et parafiscales, des dons et legs», a souligné le texte de loi, précisant qu'«un arrêté conjoint du ministre chargé des finances et du ministre chargé des Stars-up, déterminera la nomenclature des recettes et des dépenses imputables sur ce compte. Concernant les dépenses, «ce compte d'affectation spéciale prendra en charge le financement des études de faisabilité, de l'élaboration du business plan, de l'assistance technique, des frais liés à la création d'un prototype, des formations ainsi que l'incubation des Stars-up et la promotion de l'écosystème Stars-up», a indiqué le même document. L'Algérie veut investir en Stars-up, particulièrement, dans les pépites innovantes pour dynamiser ses sources financières et ainsi d'allier rendement et croissance économique. C'est l'objectif de la création d'un ministère délégué chargé de l'Économie de la connaissance et des Stars-up qui se rapproche chaque jour un peu plus des porteurs de projets pour les aider à concrétiser leurs projets. Un cadre juridique définissant le statut d'une Stars-up et les avantages accordés à ce type d'entreprises, a déjà été mis en place depuis plus d'une année. La création de ce fonds entre dans le cadre de la volonté de l'État d'accompagner l'émergence de champions nationaux de l'économie, ont relevé les participants.

**Samira Tk**

## ■ Simplification des procédures administratives dans le secteur des transports

# Bekkaï annonce la révision de «certains textes juridiques et réglementaires»

Le ministre des Transports, Aissa Bekkaï a souligné, avant-hier, sur sa page Facebook, «la nécessité de réviser certains textes juridiques et réglementaires pour les rendre plus flexibles, en vue de se diriger vers la modernisation des mécanismes et le développement des compétences de l'élément humain», et ce, «conformément aux instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune visant à simplifier les procédures administratives dans les différentes activités économiques». Lors d'une séance de travail organisée lundi soir avec la Fédération patronale des transports et de la logistique, le ministre de tutelle a mis l'accent sur «la nécessité de réviser les textes de loi qui font obstacle à l'activité des investisseurs dans le domaine des transports et de la logistique, et ce, pour assurer une plus grande compétitivité sur le marché local et international», a indiqué la même source. Quelques semaines plus tôt, le ministère avait organisé une rencontre avec «un nombre im-

portant d'investisseurs dans le domaine de l'aviation civile et du transport maritime, au cours de laquelle il a décidé la création d'une cellule d'écoute regroupant tous les secteurs concernés pour le suivi et la coordination des initiatives d'investissements», rappelle-t-on. M. Bekkaï avait déclaré devant les participants à la rencontre que «le capital privé est un levier de l'économie nationale et l'encouragement de l'investissement privé est au cœur de la stratégie de l'État qui ne ménage aucun effort pour aplanir les contraintes administratives et juridiques à l'effet de faciliter l'accès des privés à ce domaine vital». Le ministre des Transports avait souligné l'importance de lever tous les obstacles, notamment, administratifs qui entravent la concrétisation des investissements dans le secteur. Lors de sa dernière rencontre, il est revenu sur la nécessité de réviser certains textes réglementaires et juridiques pour faciliter l'investissement dans ce secteur. «Il est impératif de tirer profit des potentialités

que recèle l'Algérie au regard de sa place stratégique et des grandes potentialités naturelles qui doivent être idéalement exploitées», a-t-il indiqué devant les membres de la Fédération qui ont présenté «un exposé sur les différentes mesures administratives et juridiques qui font obstacle à l'activité d'investissement en matière de transports, tous types confondus, et de logistique, en proposant nombre de mesures à même de la réorganiser pour la rendre plus efficace», selon la même source. Pour rappel, l'ouverture du secteur des transports maritime et aérien aux investisseurs privés intervient dans «le cadre de l'encouragement de l'investissement privé dans le domaine de l'aviation civile et du transport maritime, et en application des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune visant la promotion des exportations, la maîtrise du commerce extérieur et l'arrêt de la fuite de devises à l'étranger».

**Samira Tk**

## STATUT

ONS

### Plus de 194.000 entreprises dotées du NIS en 2020

Le nombre d'entreprises de statut juridique de personne morale, dotées d'un numéro d'identification statistiques (NIS) a atteint 194.567 au 30 juin 2020, a appris l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS). Ainsi, le nombre d'agents économiques inscrits au répertoire des personnes morales a connu une augmentation de 8.418 unités par rapport au 30 juin 2019 (+4,52 %) et de 4.038 unités par rapport au 31 décembre 2019 (+2,12 %), précise l'ONS. Les entrées dans le répertoire national des entreprises au premier semestre 2020 sont de 4.005 entreprises qui ont fait l'objet d'une première identification par l'ONS, contre 5.056 entreprises au premier semestre 2019, soit une baisse de 20,79%. Par rapport au deuxième semestre 2019 où le nombre de créations est de 4.278 entreprises, les entrées dans le répertoire national des entreprises ont diminué légèrement de 6,38 %. Le rythme de création d'entreprises par secteur d'activité durant le premier semestre 2020 a concerné notamment le secteur du commerce avec 1.497 entreprises créées, ce qui représente 37,38% du nombre global des entreprises créées au cours de cette période (4.005 entreprises). Le secteur de l'industrie manufacturière vient en deuxième position avec 759 entreprises, représentant un taux de 18,95% du nombre global des entreprises créées. Il est suivi par le secteur de la construction qui s'est vu renforcer par la création de 788 entreprises, soit 19,67%. S'agissant de la répartition régionale des entreprises créées au 30 juin 2020, l'ONS relève une concentration au niveau de la région Centre du pays avec 2.073 entreprises, soit 51,76% de l'ensemble des nouvelles créations (qui sont au nombre de 5.056 entreprises). La région Est vient en deuxième position avec 1.037 entreprises (25,89%), suivi de la région Ouest avec 655 entreprises (16,35%) et le Sud avec 240 entreprises (5,99%). Quant à la répartition des créations d'entreprises par wilaya durant la période considérée, la capitale s'accapare la part du lion avec 1.244 créations, ce qui représente 31,06% du nombre global des entreprises créées. Oran a occupé la deuxième position avec 353 entreprises (8,81%), suivie de Sétif avec 221 entreprises (5,52%), Constantine et Béjaïa avec 170 entreprises chacune (4,24%), Blida avec 199 (3,94%), Tizi Ouzou avec 166 (4,14%). Par ailleurs, le nombre d'entreprises radiées du répertoire national des entreprises au premier semestre 2020 est de 1.912 entreprises, selon l'ONS. «Il y a eu un regain des radiations d'entreprises par rapport à 2019, qui s'est traduit par une augmentation de 182 entreprises radiées par rapport au premier semestre 2019 (1.730 entreprises), soit 10,52 %, et une baisse de 864 entreprises radiées par rapport au deuxième semestre 2019 (2.776 entreprises), soit 31,12 %», lit-on dans le bilan de l'office.

**Agence**



**INFO EXPRESS**

**El Tarf  
Des feux de forêt déclarés dans plusieurs zones au niveau d'El Taref**

La canicule avec les fortes chaleurs qui sévissent ces derniers jours n'a laissé aucun répit aux soldats du feu mis à rude épreuve par les déclenchements, parfois volontaires des incendies de ces trois derniers jours. Selon un bilan établi par les services de la Protection civile de la wilaya d'El Taref, depuis le début de ce mois, ce sont plus de 80 hectares qui ont été ravagés par les flammes. La commune durement touchée par ces incendies est celle de Chéfia, 75 hectares entre eucalyptus, acacia et maquis, qui ont été ravagés par le feu. Un autre incendie s'est déclaré dans la commune de Boutheldja où 1,5 hectare d'eucalyptus et d'acacias ont été également brûlés par les flammes. A Bir Enakhla dans la commune de Aïn Kerma, ce sont 5 hectares entre eucalyptus et des maquis aussi ravagés. Au total, soit plus de 200 hectares ont été ravagés par ces incendies. La Protection civile fait état en outre de 9 ha de broussailles, herbes sèches et maquis qui ont été incendiés durant les 24 heures derniers dans cette région de l'Est du pays. Les flammes ont été enregistrées au niveau de Bensebti, Djefel Torki, Aïn Kerma, Aïn Assel, Aïn Kebir, Cheffia et à Bouhadjar. Beaucoup d'efforts ont été déployés par les services concernés pour circonscrire les sinistres.

**Oki Faouzi**

## LG Algérie lance sa plate-forme e-commerce

**Le représentant du leader mondial en technologie de pointe, LG Electronics Algérie, lance sa plateforme de vente en ligne des produits accessible depuis son site, [www.lg.com/dz](http://www.lg.com/dz), et ce, en vue de répondre à la demande croissante de sa clientèle, en particulier pendant la crise sanitaire causée par la Covid-19 où des restrictions de déplacement sont imposées.**

Facile d'utilisation, le nouveau site marchand est doté d'une interface pratique et efficace qui propose un processus de commande en ligne en quelques clics. Les clients peuvent désormais passer commande sans se déplacer aux différents points de vente respectant ainsi parfaitement les mesures de distanciations sociales anti Covid-19. Pour ce faire, le client n'a que quelques clics à faire. Il suffit d'aller sur [www.lg.com/dz](http://www.lg.com/dz) et cliquer sur l'icône «acheter en ligne», le client sera redirigé vers l'interface e-shop. Par la suite, il accèdera à l'ensemble des produits LG et consulter les caractéristiques des produits, les prix et la disponibilité au niveau du réseau de distribution de LG Algérie, il pourra ainsi, une fois son choix effectué passer la commande du ou des produits choisis. Une fois la commande passée, le client n'a qu'à in-



sérer ses informations personnelles dans une confidentialité absolue ensuite choisir le showroom le plus près de chez lui disposant du produit en stock, il recevra un appel de confirmation concernant la disponibilité et validera sa commande pour enfin être livré. À travers cette initiative, LG Algérie vise à satisfaire et se rapprocher d'une clientèle habituée à la qualité des produits et des services de LG. En effet, vu la situation sanitaire actuelle, la vente en ligne reste la meilleure alternative à la vente directe, garantissant sécurité et protection sanitaire. Par ailleurs, compte tenu de la transformation digitale que subit le monde, cette démarche s'impose

pour un leader technologique comme LG Electronics. Enfin, pour le lancement de ce nouveau service, LG Electronics lancera une «Méga Tombola» sur son site [www.lg.com/dz](http://www.lg.com/dz) du 5 Août au 5 Septembre 2021. En effet, pour l'achat d'un téléviseur sur le site, les clients participeront à une tombola et auront la possibilité de gagner 16 cadeaux d'une valeur allant de 26.000 DA à 1.000.000 DA, à savoir 3 personnes gagneront des lots d'électroménagers LG d'une valeur qui dépasse 1.000.000 DA, 3 personnes bénéficieront du remboursement de leurs téléviseurs achetés, la tombola permet également de gagner 10 enceintes LG PL7.

**INFO EXPRESS**

**SEAAAL  
Suspension de l'alimentation en eau dans neuf communes**

La Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAAL) a annoncé, avant hier, la suspension de l'alimentation en eau potable dans neuf communes d'Alger, en raison de travaux de réparation d'une canalisation principale de transfert d'eau. Selon un communiqué publié sur la page Facebook de la SEAAAL, ces travaux, localisés au niveau de la CW-116 à proximité du parc d'attraction d'Hydra, ont été entamés samedi passé à 03h00 et se sont étalés jusqu'à hier à 05h00 (pour une durée de 22 heures). Les neuf communes qui ont été impactées par cette suspension sont : Bouzaréah, Ben Aknoun (RN-11, les Asphodèles, Mustapha Khalef), Beni Messous, Oued Koriche (quartier le Beau fraisier), Dely Brahim (en partie), Chéraga (en partie), Bologhine (quartier Zghara), Rais Hamidou (quartier Sidi Lekbir), et El Biar (quartiers le Mondor, rue Louis Rouget et le Gai soleil). La SEAAAL a procédé hier dimanche à l'opération de remplissage de la canalisation en DN 1200/100 sur un linéaire de 11 km, dès l'achèvement des travaux, et ce, entre 05h00 et 14h00.

**Variant Delta  
Les enfants ne sont plus épargnés**

Le variant Delta, souche de la Covid-19, «touche malheureusement de plus en plus d'enfants». C'est ce qu'a affirmé, Mohamed Bekat Berkani, Président du Conseil national de l'ordre des médecins, lors de son intervention, mercredi passé, à la Radio Chaîne 3. «A travers les variants, que nous connaissons, et les transformations virales actuelles, les enfants, présentent des atteintes graves qui malheureusement se terminent par des décès. Les services hospitaliers recensent de plus en plus d'enfants positifs aux examens de PCR», déclare-t-il. Par ailleurs, le Professeur Kamel Djenouhat, Président de la société algérienne d'immunologie, dit que le variant Delta, «touche toutes les tranches d'âge. La population pédiatrique était épargnée au début de la pandémie. Ce n'est plus le cas, malheureusement actuellement», regrette-t-il.

**Agence**

**Tizi-Ouzou**

### Mise en volière d'acclimatation de près de 700 perdreaux et faisans

Un total de 688 perdreaux Gambia et faisans communs a été mis en volière d'acclimatation, dans deux sites de la wilaya de Tizi-Ouzou, en prévision de leur lâcher, a annoncé, dimanche, un communiqué de la conservation locale des forêts. Sur ce nombre d'oiseaux, 460 sont des perdreaux Gambia et 228 des faisans communs. Les perdreaux ont été mis en vo-

lière, jeudi dernier, à Boubhir (commune d'Ifigha), tandis que les faisans à Taghzout au profit de l'association de chasse du village Sahel (Bouzuene), a-t-on précisé. La première opération qui concerne les perdreaux, a été réalisée dans le cadre d'une convention de partenariat entre la conservation des forêts, la Fédération de chasse de la wilaya et le Centre

cynégétique de Zeralda (CCZ). Elle vise le «renforcement des lâcher de la Perdrix Gambia, entamée depuis les années précédentes, au niveau de Boubhir», a-t-on souligné dans le même communiqué. La mise en volière des faisans répond, quant à elle, au souci du «renouvellement de la faune cynégétique, notamment par l'introduction de nouvelles es-

pèces, à titre expérimental, afin de diversifier le gibier et atténuer la pression sur le potentiel en Perdrix Gambia», a observé la conservation des forêts. «Un tiers de ces oiseaux sera lâché après onze jours de mise en volière pour reconnaissance du milieu et le reste sera lâché le quatorzième jour», a-t-on indique.

**Agence**

### SOS

Homme, âgé de 32 ans, nécessite une intervention chirurgicale urgente, demande une aide financière aux âmes charitables.

Dieu vous le rendra.

**Allah Le Tout Puissant vous le rendra.**

**MOB : 06 74 48 82 94**

### Demande d'aide financière

Jeune homme, âgé de 20 ans, nécessite une intervention chirurgicale urgente, demande une aide financière aux âmes charitables.

Dieu vous le rendra.

**Allah Le Tout Puissant vous le rendra.**

**MOB : 06 74 48 82 94**

### Demande d'aide financière

Homme, sans revenu, handicapé, diabétique, marié, demande à toute âme charitable de lui venir en aide financièrement afin de lancer un petit projet (vendeur ambulancier) pour pouvoir subvenir aux besoins de ses enfants.

**Allah Le Tout Puissant vous le rendra.**

**MOB : 0782519683**



USA/Irak

## Retrait total de l'armée américaine d'Irak d'ici la fin décembre 2021



■ L'accord Bagdad-Washington prévoit de restreindre le rôle des Etats-Unis à des missions de consultation et d'entraînement.

Une source proche de Qassem al-Araddi, conseiller à la sécurité nationale d'Irak, a confié au quotidien Al-Akhbar que seuls des entraîneurs et des consultants américains dont Bagdad avait besoin resteraient en Irak après le retrait. «Le retrait sera réalisé conformément à l'accord de 2008 et aucune modification n'y sera introduite. Toutes les 2.500 forces opérant en Irak dont des effectifs déployés à l'aéroport de Bagdad et dans les bases militaires d'Aïn al-Assad, à l'ouest de Bagdad, et d'al-Harir, à Erbil quitteront l'Irak», a indiqué la même source citée par la presse officielle. Selon Al-Akhbar, «les Américains cherchent à transférer la base d'Aïn al-Assad en Jordanie, car ils pourraient ainsi mieux assurer la sécurité d'Israël». «Il existe des rapports laissant croire que la base al-Harir serait redéployée au Koweït. Les Iraniens attendent de voir si le retrait répondra à leur demande d'expulsion des troupes américaines d'Irak, une demande qu'ils ont formulée après l'assassinat de Qassem Soleimani et d'Abou Mahdi al-Mohandes», a ajouté le journal. «Un vrai retrait sera un acquis stratégique pour les Iraniens en se rapprochant de leur but final qu'est le départ de toutes les forces américaines de l'Asie de l'Ouest. De son côté, Washington tente de suggérer que la fin de la mission américaine en Irak lui serait un acquis pour la contribution des États-Unis dans l'avenir de ce pays», a expliqué cette source au média. A la fin du quatrième tour du dialogue stratégique Bagdad-Washington, tenu à la Maison-Blanche, les responsables irakiens et américains ont annoncé, à travers une déclaration, qu'aucune force

→ **Le Premier ministre irakien, Mustafa al-Kadhimi, a réaffirmé que le récent accord Bagdad-Washington garantit le retrait total de militaires américains d'Irak et que les forces qui y resteront n'auront que des missions de consultation et d'entraînement. Selon un quotidien libanais, Washington projette de redéployer ses forces, qui opéraient en Irak, en Jordanie et au Koweït.**

de combat américaine ne resterait en Irak au-delà du 31 décembre 2021. «Il semblerait que le récent accord conclu entre Bagdad et Washington ne comprenne aucune nouveauté et qu'il ne limitera pas même l'intervention militaire américaine en Irak», a informé le quotidien al-Araby al-Jadeed. Et d'ajouter : «C'est ce qu'évoque aussi la déclaration émise après la fin du troisième tour de dialogue stratégique : étant donné les capacités suffisantes des forces de sécurité irakiennes, les deux parties sont tombées d'accord sur le fait que le rôle des missions américaines soit limité aux consultations». Les responsables américains et irakiens suggèrent la restriction du rôle des États-Unis à des missions consultatives, mais l'arrivée de

convois logistiques américains et la participation active des forces américaines dans les opérations militaires en Irak laissent penser le contraire. Le Parlement irakien a voté à l'unanimité l'expulsion des militaires américains d'Irak après que l'administration US ait ordonné l'assassinat du général de Corps d'armée Qassem Soleimani, commandant en chef de la Force Qods du Corps des gardiens de la Révolution islamique, et d'Abou Mahdi al-Mohandes, numéro deux des Hachd al-Chaab. Cependant, les Américains ont maintenu leur présence militaire en Irak tout en contradiction avec cette loi. A noter que la chaîne Telegram de Sabereen News a rapporté, mercredi 4 août 2021 dans l'après-midi, qu'un convoi logistique de

l'armée américaine avait été attaqué à al-Nassiriya, dans la province de Dhi Qar, au sud d'Irak. «L'attaque a été enregistrée et les images seront publiées dès qu'elles seront envoyées par le groupe Qassem al-Jabbarine», indique Sabereen News. Le matériel des forces américaines et les équipements militaires légers sont arrivés en Irak, à bord des camions, depuis le poste de contrôle de Jarishan, situé à la frontière du Koweït. Le président américain Joe Biden a déclaré, lundi 26 juillet dernier que les États-Unis cesseraient d'ici la fin de l'année leur mission de combat en Irak, pour engager une nouvelle phase de coopération militaire avec le pays. «Nous ne serons pas à la fin de l'année dans une mission de combat en Irak mais notre coopération contre le terrorisme continuera même dans cette nouvelle phase, dont nous discutons», a dit Joe Biden, aux côtés du Premier ministre irakien Moustafa al-Kazimi, qu'il a reçu à la Maison-Blanche, sans toutefois faire d'annonce concrète sur les effectifs déployés en Irak.

Oké Faouzi

## Pour Joe Biden, le rôle des forces américaines en Irak serait de former les soldats irakiens

Selon lui, le rôle des militaires américains en Irak serait de former et assister les forces irakiennes face aux groupes terroristes, sans donner de calendrier ni d'éléments concrets concernant les effectifs. Les attaques de la résistance irakienne contre les convois militaires américains se sont multipliés dès lors le délai accordé par le

Parlement irakien au gouvernement du Premier ministre irakien Mostafa al-Kazemi pour expulser les troupes américaines a été dépassé. Exigeant le retrait des troupes américaines d'Irak, le projet de loi a été adopté par le Parlement irakien suite à l'assassinat du chef-adjoint des forces populaires de mobilisation Hachd al-Chaab, Abou

Mahdi al-Mohandes, au côté du chef de la force al-Qods des Gardiens de la révolution iranienne, par un drone américain le 3 janvier 2020 près de l'aéroport de Bagdad, capitale irakienne. De nombreux partis et factions en Irak réclament le retrait immédiat des forces occupantes américaines.

Agence

Sahara occidental

## Une lettre de Ghali adoptée comme document officiel du Conseil de sécurité

→ Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté, lundi soir, comme document officiel une lettre du président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Brahim Ghali, sur la situation catastrophique des droits humains au Sahara occidental occupé, notamment depuis la rupture du cessez-le-feu par le Maroc. «Dans les lettres les plus récentes que nous vous avons adressées en date du 19 février 2021 et du 17 mai 2021, respectivement, qui avaient été publiées comme documents du Conseil de sécurité, nous avons appelé votre attention et celle des membres du Conseil sur la situation catastrophique qui régnait dans les territoires occupés en particulier depuis l'acte d'agression perpétré le 13 novembre 2020 par le Maroc», a écrit M. Ghali dans sa lettre adressée le 2 août par le représentant permanent de l'Afrique du Sud auprès de l'ONU au président du Conseil de sécurité pour la distribuer comme document du Conseil. «C'est

donc avec une grande urgence que je vous adresse la présente lettre, pour appeler votre attention et celle des membres du Conseil de sécurité sur la situation de plus en plus alarmante qui sévit dans les Territoires occupés du Sahara occidental en raison de la guerre de terreur et de représailles que le Maroc, Etat occupant, mène contre des civils, des militants des droits humains, des journalistes et des blogueurs sahraouis, qui sont soumis au quotidien à une cruauté indicible et à des pratiques barbares et inhumaines», a souligné le président de la RASD. M. Ghali, également secrétaire général du Front Polisario, a cité le cas de la militante des droits humains, Sultana Khaya et sa famille dont le domicile reste assiégé depuis le 19 novembre 2020 et qui continuent de subir «des agressions physiques, un harcèlement sexuel et d'autres traitements barbares et dégradants aux mains d'agents de sécurité marocains et de voyous cautionnés par l'Etat».

R.I



■ Brahim Ghali, président de la RASD.

Polisario

## L'APLS mène de nouvelles attaques contre les forces d'occupation marocaines

→ Les unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont mené de nouvelles attaques contre les positions des forces de l'armée d'occupation marocaine, le long du mur de la honte, a indiqué un communiqué du ministère sahraoui de la Défense. Selon le 272e communiqué relayé par l'Agence de presse sahraouie (SPS), «les unités de l'APLS ont visé lundi les forces d'occupation marocaines avec des bombardements violents et ciblés, dans la région de Fedrat Temat, au nord d'Akedjkal Tirs, et celles d'Abrouk et de Fedrat El Mers relevant du secteur de Haouza». «Des unités de l'armée sahraouie ont également bombardé les positions des forces de l'occupation ma-

rocaine dans la région de Ross Ben Amira dans le secteur de Farsia et la région Adim Oum Ledjoud relevant du secteur d'Aousserd», ajoute la même source. Lundi, des détachements avancés de l'APLS ont mené de nouvelles attaques contre les positions des forces de l'armée d'occupation marocaine dans les secteurs de Smara, Aousserd et Mahbes. Ces bombardements ont également ciblé d'autres régions dans le secteur de Mahbes dont Akouira Ould Ablal, Ross Sebti, Sebkhath Tnouchad et Abirat Tnouchad, et Aadim Oum Edjoud dans le secteur d'Aousserd, ainsi que celles de Fadrat El Bir et Akrara Achdida dans le secteur de Farsia.

Agence



Les défis de l'Algérie face à la crise

## Rôle stratégique de l'Etat régulateur et réformes structurelles par une libéralisation maîtrisée

→ **Le Président Abdelmadjid Tebboune lors de sa rencontre avec la presse nationale le 8 août 2021, a tracé les grandes lignes de l'instauration d'une économie de marché productive à finalité sociale, loin de tout monopole qu'il soit public ou privé, source de surcoûts et d'inefficacité économique et sociale, et a préconisé l'ouverture du capital de certaines entreprises y compris les banques. Ses orientations seront-elles appliquées, lui même reconnaissant les difficultés de la transition d'une économie administrée, bureaucratisée à l'extrême, depuis plus de 60 années à une économie de marché à finalité sociale, liée à un Etat de droit, supposant de nouvelles forces sociales réformatrices qui se heurtent à la résistance des conservateurs rentiers ?**

Aussi, face à la crise sanitaire, aux tensions budgétaires, la baisse drastique des réserves de change et le manque de dynamisme du secteur public, le processus de privatisation doit être défini clairement, où pour toute entrée en bourse s'impose des comptabilités transparentes en temps réel selon les normes internationales, avec un solde positif, ne devant pas être utopique, personne ne s'aventurera pour une entité structurellement déficitaire. Or, selon les données du Premier ministre reprises par l'APS le 1<sup>er</sup> janvier 2021, l'assainissement des entreprises publiques durant les 30 dernières années, a nécessité environ 250 milliards de dollars dont plus de 80% sont revenues à la case de départ, un véritable gouffre financier, plus de 95% des entreprises ne répondent pas aux normes comptables les plus élémentaires. L'important est le nombre d'acteurs fiables au niveau de ce marché pour l'instant limité. Imaginez-vous un très beau stade de football pouvant accueillir plus de 200 000 spectateurs sans équipe pour disputer la partie. Je me propose de livrer quelques propositions sur les finalités du processus de privatisation, qu'il soit partiel ou total en Algérie. Ce processus est lié à l'avancée des réformes structurelles, impliquant un consensus social minimal afin d'éviter le bradage du patrimoine national. Pour éviter tout amalgame, le conseil de privatisation, qui a été gelé toute l'année 1997, qui s'était engagé dans une totale transparence par des avis d'appel d'offres en face des repreneurs et de la



D' Abderrahmane Mebtoul, président du Conseil national des privatisations 1996/1999.

(Photo > D. R.)

presse nationale en 1998, a été dissous en janvier 2000, n'ayant pas privatisé un clou, étant retourné à l'Université en tant que professeur.

### 1- Les objectifs stratégiques du processus de privatisation et l'importance de l'Etat régulateur pour une économie de marché à finalité sociale

L'on ne doit pas confondre privatisation, complémentaire, tous deux, processus éminemment politique, allant vers le désengagement de l'Etat de la sphère économique afin qu'il se consacre à son rôle de régulateur stratégique en économie de marché. La privatisation est un transfert de propriété d'unités existantes vers le secteur privé et la démonopolisation consiste à favoriser l'investissement privé nouveau. L'objectif de la démonopolisation et celui de la privatisation doivent renforcer la mutation systémique de la transition d'une économie administrée vers une économie de marché concurrentielle. Le premier objectif d'une bonne privatisation est son impact sur la réduction du déficit budgétaire. La majorité des entreprises publiques ont un actif net inférieur au quart de leur capital social et une trésorerie inférieure à un mois de leur chiffre d'affaires avec un endettement croissant auprès des banques publiques malades de leurs clients. Le deuxième objectif est que la privatisation peut être facteur de la dynamisation des exportations hors hydrocarbures. En effet, au vu de données, et en fonction de différents scénarios, il est démontré que seule une dynamisation des exportations hors hydrocarbures où sur les 2,03 milliards de dollars annoncés pour le premier semestre 2021, par le ministère du Commerce, montant auquel il faudra retirer les matières importées en devises pour

avoir la balance devises nette au profit de l'Algérie, 70% sont des dérivés d'hydrocarbures et de produits semi produits, restant aux produits nobles environ 600 millions de dollars. Le troisième objectif est de contribuer à l'instauration d'une économie de marché concurrentielle loin de tout monopole qu'il soit public ou privé. Il n'existe pas d'économie de marché à l'algérienne mais des spécificités sociales avec des règles universelles, la domination de la propriété privée des moyens de production. La gestion des entreprises publiques est rigide par définition, malgré souvent la bonne volonté des gestionnaires soumis à des interférences administratives. La privatisation bien menée peut être le moteur de la croissance de l'économie nationale car favorisant l'émergence de structures concurrentielles, de nouveaux comportements fondés sur le risque et une nouvelle culture de l'entreprise (intervention du P<sup>r</sup> A. Mebtoul suite à l'invitation de M. Steve Gunderson Président et Directeur Général du Council on Foundations (Conseil des fondations de Washington) et Miss Jennifer Kennedy «GCDF Gunderson Council Foundation» qui s'est tenu du 26 au 30 mai 2008 à New York (USA) rencontre co-organisée avec la fondation Bill et Melinda Gates et sponsorisée notamment par les importantes fondations Rockefeller, Ford, MacArthur, Andrew Mellon, Carnegie et Hewlett. Il appartiendra à l'Etat régulateur, garant de la cohésion sociale à laquelle je suis profondément attaché surtout en cette période de tensions budgétaires et internes et à nos frontières (voir revue la revue *Djeich* pour un Front social interne 2020/2021), de faire respecter le contrat entre les employeurs et les salariés afin que la logique du profit ne porte atteinte à la dignité des travailleurs. Mais en n'oubliant jamais que la plus grande dévalo-

risation morale dans toute société et d'être un chômeur ou un assisté. L'important n'est pas de travailler chez le privé national, international ou chez l'Etat, l'important pour nos enfants est de trouver un emploi durable dans le cadre de la protection sociale. La bureaucratie, héritage d'une économie administrée, constitue une des contraintes les plus fortes dont l'éradication est absolument nécessaire pour insuffler au marché la dynamique et la fluidité attendues. Sur le plan du système financier, la mise à niveau du système bancaire est un des axes majeurs car c'est au sein de cette sphère que les rythmes de croissance seront arbitrés à titre principal. L'objectif à viser, est d'aboutir à un système bancaire affranchi des ingérences, plus efficient et plus en harmonie avec les exigences d'une intermédiation financière performante et orientée vers l'économie de marché de capitaux. Pour ce qui est du système fiscal, celui-ci doit être plus incitatif tout en autorisant une grande rigueur dans son application en vue de la lutte contre l'évasion fiscale par la mise en place d'un système d'information et de communication plus moderne et moins sujet à interprétation. Il est également proposé d'améliorer la lisibilité de la politique générale de l'Etat par référence notamment à une nouvelle loi cadre de planification budgétaire et de simplifier et regrouper dans un cadre plus cohérent, l'organisation institutionnelle chargée d'exécuter une politique désormais plus claire de libéralisation de l'économie et pourquoi pas un grand ministère de l'Economie scindé en plusieurs secrétariats d'Etat techniques.

**A suivre**  
**Par D' Abderrahmane Mebtoul**  
**Expert international**  
**Professeur des universités**



## INFO EXPRESS

Sûreté d'Alger

### Arrestation du principal mis en cause dans le vol d'une bijouterie à Saïd Hamdine

Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger ont procédé à l'arrestation du principal mis en cause dans l'affaire du vol d'une bijouterie au niveau de la cité Saïd Hamdine (circonscription administrative de Bir Mourad Raïs), indique dimanche un communiqué des mêmes services. «Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger, représentés par la Brigade criminelle de la division Centre, ont procédé à l'arrestation du principal mis en cause (28 ans) dans l'affaire du vol d'une bijouterie au niveau de la cité de Saïd Hamdine dans la circonscription administrative de Bir Mourad Raïs», a précisé le communiqué. «Après exploitation d'une vidéo diffusée sur les réseaux sociaux montrant le jeune en flagrant délit de vol, la brigade criminelle de la division Centre a pu identifier le principal mis en cause en utilisant tous les moyens techniques», a ajouté la même source. L'opération, poursuit le communiqué, a permis «la récupération d'un montant de 90.000 DA». Après finalisation des procédures légales, le mis en cause a été déféré devant les juridictions territorialement compétentes

Agence

## Relizane

# Des commerçants verbalisés pour non-respect des mesures préventives

→ Dans le cadre d'un plan de sécurité mettant en application la décision de confinement partiel à Relizane, dans le but d'endiguer la propagation du Coronavirus, la direction du commerce et la Sûreté de wilaya effectuent des opérations de contrôle et de sensibilisation à travers les commerces de diverses activités. Il a été recensé, durant les premiers jours du mois d'août, l'établissement de 300 procès-verbaux contre des contrevenants pour non-respect des mesures préventives.

Des dossiers ont été transmis à la justice. En effet, trois cent (300) contraventions ont été dressées à l'encontre de commerçants pour infraction aux règles d'hygiène et de désinfection des locaux, contraventions relatives aux mesures de distanciation physique, et contraventions relatives au non-port du masque, notamment. Le respect des différentes mesures nécessaires reste obligatoire afin d'éviter la contamination au Covid-19. Pour rappel, le wali M. Moulati Ataa Allah a relevé que la wilaya de Relizane a enregistré ces derniers jours une recrudescence



du nombre de cas enregistrés. Le wali a fait état également de la réception de plusieurs dons de bienfaiteurs pour soutenir les efforts de l'Etat devant faire face à la crise sanitaire.

La Sûreté de Relizane a mobilisé les effectifs de plusieurs services dont la police judiciaire, le service de la voie publique, les éléments des Sûretés de daïras et des sûretés urbaines afin de veiller à

l'application des directives données dont la prévention contre la Covid-19, et surtout le respect des

horaires de confinement et les gestes barrières.

N.Malik

## Relizane

# L'association «Rouad El Kheir» se lance dans la prise en charge des SDF

Une campagne sur terrain pour la prise en charge des SDF a été menée au cours de la nuit de lundi à mardi, les bénévoles de l'association «Rouad El Kheir», et ce dans le cadre de la concrétisation de la solidarité et de l'assistance aux démunis et des sans-abris, en cette chaleur qui a sévit ces derniers jours, selon une source crédible, a-t-on appris de ladite association. Selon notre source, les volontaires de l'association ont sillonné les quatre coins de la ville de Relizane à la recherche des sans-abris qui souffrent du manque de nourriture. Notre source souligne que cette opération va se renouveler tout au long de cette période. A noter que ce geste a été très apprécié par les ci-

toyens de la ville de Relizane. La première étape de cette opération a porté sur la distribution de repas chauds. Notre source explique que l'action en question repose sur un recensement du nombre de SDF. Elle est suivie d'un repérage permettant de signaler la présence des SDF. «Une démarche qui nous permet de les rencontrer directement dans leurs lieux habituels», a souligné notre source. Après quoi, les équipes procèdent à la distribution de repas et de boissons. «Nos équipes passent dans tous les quartiers dans le souci de faire bénéficier chaque personne indigente d'une prise en charge», a-t-il été indiqué.

N.Malik

## BRÈVE

### Oum El-Bouaghi Le prix du citron s'envole

Depuis une dizaine de jours, tout le monde aura constaté qu'à travers pratiquement toutes les communes de Oum El Bouaghi, le prix du citron, qui est devenu un fruit de luxe, a

frôlé les 500 DA, et n'est pas juteux de surcroît puisqu'il n'est pas mûr. Cela est dû aux rumeurs qui ont fait que cet agrume très prisé est une solution pour se protéger contre la Covid-19, et qui est fortement demandé surtout en cette période de confinement considérée comme urgence sanitaire. En somme, c'est les commerçant véreux qui tirent profit sur le dos des pauvres patients en imposant un véritable dictat sur la régulation des marchés. En conclusion, le citoyen qui continue à souffrir demande aux contrôleurs de faire face à ces commerçants qui n'affichent même pas les prix et qui tirent profit de l'aubaine à chaque occasion.

A.Remache

Ils agissent durant les heures de confinement

# Des trafiquants, des criminels, des voleurs et proxénètes arrêtés à Blida

Ce plan a vu, surtout la mobilisation de la police judiciaire qui avait agi en uniforme civil, en investissant certains quartiers populaires connus pour des affaires de trafic en tout genre. Ce coup de filet a permis l'arrestation de 23 personnes pour le délit de possession de stupéfiants et de substances psychotropes aux fins de consommation personnelle, 12 autres personnes ont été également arrêtées pour le délit de «possession et de port d'arme blanche prohibée sans motif légitime». Cette arrestation a permis de mettre fin à la cavale de 8 personnes recherchées pour crimes commis par le passé, 4 autres personnes ont été arrêtées pour délit de possession de stupéfiants et de substances psy-

**De nombreux criminels profitent des périodes de confinement où les rues sont vides pour mener à bien leurs plans criminels, estimant que les services de sécurité sont en berne. Mais ces dernières, évoluent selon les conjonctures et s'adaptent à toutes situations pour barrer la route aux criminels. En effet, lors de la période de confinement partiel entamée le depuis le 27 juillet dernier, les services de sécurité de la wilaya de Blida ont mis en place un plan d'action qui a permis l'arrestation de 60 personnes.**

chotropes en vue de leur vente et 4 autres ont été arrêtées pour délit de «vol en flagrant délit».

L'opération a vu également l'attestation de 3 personnes pour le délit de tentative de vol depuis l'intérieur d'un véhicule, deux (2) autres ont été arrêtées pour le délit d'établissement d'un lieu de débauche et de prostitution, une personne

arrêtée pour le crime de tentative de vol par menace, une autre arrêtée aussi pour le crime d'avoir agressé un agent public dans l'exercice de ses fonctions, et une dernière arrêtée pour le délit d'usurpation d'identité. L'opération a vu également la récupération de deux véhicules volés.

Rachid Lounas



## Covid-19

# La pandémie du Covid-19 affecte douloureusement les familles et inflige d'énormes dégâts humains et à l'économie

**La pandémie du Covid-19 qui se répand dangereusement à travers le pays et aussi dans le monde devient de plus en plus inquiétante, les victimes qu'elle engendre affectent douloureusement les familles et l'économie s'en ressent d'une manière perceptible, c'est une tragédie !**

Ce virus hautement contagieux se répand à travers le monde d'une manière foudroyante et aucun pays n'est épargné jusqu'à présent, l'humanité en souffre dramatiquement.

Dans un passé assez lointain pour la mémoire humaine et récent pour l'histoire, il y avait le choléra, le typhus qui ont endeuillé des régions entières et un peu plus loin la grippe dite « espagnole » qui a ravagé la vie de plusieurs millions de personnes, sans compter les millions d'autres personnes mortes, pendant les deux (2) guerres mondiales sans oublier les luttes de libération que le colonialisme a voulu sanglantes.

Et à ce sujet, il existe aujourd'hui encore des pays colonisés, peu certes, mais c'est un fléau pour l'humanité, où la liberté, l'application du droit le respect de l'autre... sont tragiquement absents (telles l'occupation de la Palestine et du Sahara occidental), malgré que les résolutions de l'ONU obtiennent depuis longtemps pour leur souveraineté. A cela s'ajoute « Pegasus » ce logiciel que certains pays utilisent pour espionner d'autres nations au mépris des lois et de l'éthique, alors que le bon voisinage, la coopération et la sécurité serviront à rapprocher les peuples pour vivre ensemble dans l'harmonie et la paix.

D'autre part, le rêve du Grand Maghreb, qui remonterait à l'Etoile Nord-Africaine des années 1920, puis réitéré en 1958 entre l'Algérie combattante et les pays nouvellement indépendants, cette union hélas ne s'est pas réalisée après l'euphorie des indépendances, la désillusion.

Les problèmes qui ont surgi au lieu d'être réglés dans l'intérêt des



peuples, ont été un blocage qui a lourdement handicapé l'idéal d'un ensemble, d'une union, qui ne pouvait qu'être viable. Ces peuples ont été terriblement frustrés et déçus par leurs dirigeants, et attendent d'eux un peu plus de sagesse avec une vision réconciliatrice et l'option d'une union bienfaisante comme souhaitée par les anciens. Pour revenir au Covid-19, cette pandémie qui cause d'énormes dégâts humains et affecte grandement l'économie, il serait bon d'accentuer le combat, le combat contre ce virus, oui il s'agit bien d'un combat pour vaincre cet ennemi invisible et dangereux. A cela, le concours de notre armée serait peut-être nécessaire, l'ANP digne héritière de la glo-

rieuse ALN qui a combattu pour la patrie côte-à-côte avec le peuple pour la liberté et la souveraineté, peut élaborer un plan de bataille d'un nouveau genre, en collaboration avec les autorités du pays qui est celui de lutter efficacement contre un ennemi invincible (coronavirus) pour le mettre hors d'état de nuire, du moins, atténuer largement ses effets dévastateurs. Comment ? Il nous semble en mobilisant les moyens médicaux et logistiques, en ouvrant les hôpitaux militaires au public et en installant des hôpitaux de campagne dans les zones éloignées ou à fort risque. Les citoyens des douars et des communes ainsi que ceux des villes ne se sentiront pas oubliés et surtout pris en

charge (vaccinations intenses, si c'est possible, confinement total, si c'est nécessaire, mobilisation de l'armée avec ses moyens médicaux et logistiques, respect des règles par la population, etc). Ainsi se raffermira davantage le lien entre le peuple son armée et les autorités du pays. Cette perspective est peut-être unique en son genre mais la solidarité et la fraternité remontent pas seulement à notre Révolution, mais à bien avant. En somme, se mettre en branle-bas de combat, mais cette fois-ci contre un ennemi invisible, la Covid-19.

L'intérêt du pays a plusieurs facettes, l'avance du désert par exemple qui détruit des milliers d'hectares est à stopper par la réactivation de ce qui fut le Barrage vert, la plaine d'Abadla ainsi que d'autres contrées sahariennes utiles pour l'agriculture sont à valoriser pour mettre fin à l'importation des céréales, question d'économie mais surtout de souveraineté nationale. Pour clore cette modeste contribution, nous dirons que la lutte contre cette pandémie sera très rude et laissera des séquelles. Cependant, avec la mobilisation de tous, la victoire sur ce terrible virus sera acquise, que ce soit à brève échéance ou du moins à moyen terme et de la stratégie mise en place dépendra le sort de ce maudit virus.

Par la Grâce de Dieu, cette « malédiction » sera bientôt qu'un mauvais souvenir et l'humanité retrouvera sa santé.

**Hadj Ali Saïd - Oumoussa Lakhdar**

**Cette perspective est peut-être unique en son genre, mais la solidarité et la fraternité ne remontent pas seulement à notre Révolution, mais à bien avant. En somme, se mettre en branle-bas de combat, mais cette fois-ci contre un ennemi invisible et mortel, la Covid-19.**



## Programme



12.00 Les douze coups de midi  
13.00 Journal  
13.55 L'île aux secrets  
15.35 Mystère à Salem Falls  
17.00 Météo  
17.10 Quatre mariages pour une lune de miel  
18.15 Les plus belles vacances  
19.00 Journal  
19.20 Demain nous appartient  
20.40 Petits plats en équilibre  
21.05 Joséphine, ange gardien  
22.00 Joséphine, ange gardien  
23.23 New York Unité Spéciale



12.00 Tout le monde veut prendre sa place  
13.45 La p'tite librairie  
15.05 Je t'aime, etc.  
16.15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre  
19.20 N'oubliez pas les paroles  
20.00 Journal  
20.35 Météo 2  
20.39 Simplissime  
20.40 Basique, l'essentiel de la musique  
21.05 Révolution !  
22.05 Révolution !



09.50 Desperate Housewives  
10.15 Desperate Housewives  
10.55 Desperate Housewives  
11.45 Desperate Housewives  
12.00 Le journal  
13.30 En famille  
14.00 Notre histoire d'amour  
16.00 Incroyables transformations  
17.25 Incroyables transformations  
18.45 Le journal  
21.05 Maison à vendre  
22.00 Maison à vendre  
22.55 Maison à vendre



06.30 Boule et Bill  
06.42 Boule et Bill  
07.09 Ludo  
07.00 Garfield & Cie  
08.05 Boule et Bill  
08.30 Boule et Bill  
09.20 Les as de la jungle à la rescousse  
10.50 Ensemble c'est mieux !  
11.20 La nouvelle édition  
11.25 Météo  
11.55 Journal  
12.45 Météo  
12.50 Rex

13.55 Rex  
14.25 Rex  
15.05 Le Renard  
16.45 Personne n'y avait pensé !  
17.10 Questions pour un champion  
19.55 Ma ville, notre idéal  
20.55 Ma maison de A à Z  
21.05 Météo des plages  
21.05 La stagiaire  
22.00 La stagiaire



20.30 Journal  
21.00 Cépages rares, un patrimoine suisse  
21.53 Chasselas forever, une histoire de cépage  
22.54 Le journal  
23.25 Chef.fe.s de brousse



L'after  
15.00 Un dîner presque parfait  
16.55 Un dîner presque parfait  
17.50 Un dîner presque parfait  
18.50 Un dîner presque parfait  
21.05 Ratatouille  
23.10 Etat de choc



16.50 Late Night  
19.15 L'info du vrai  
20.13 L'info du vrai, le mag  
20.48 La boîte à questions  
20.50 C'était écrit  
21.25 C dans l'air  
22.07 Raoul Taburin a un secret  
22.59 The Head  
23.00 Mes jours de gloire  
23.34 American Horror Story



20.15 Hollywood Live  
20.50 Camping II  
22.25 Docteur ?



19.25 Quotidien, première partie  
20.10 Quotidien  
21.10 La maison du bonheur  
21.15 Hommes, femmes, mode d'emploi  
23.25 20 ans d'écart



09.00 Les contes des 1001 darkas  
13.50 Maigret  
19.43 TPMP : première partie  
20.42 Touche pas à mon poste !  
21.05 Influenceurs : une vie de rêve à Dubaï  
23.00 Loft Story, 20 ans après !  
23.35 Balance ton post !



20.00 Les as de la jungle à la rescousse  
20.10 Une saison au zoo  
20.40 Une saison au zoo  
21.10 La Flûte enchantée  
22.45 Zygél Académie  
23.10 Fort Boyard



19.00 Mains armées  
19.03 Hollywood Live  
19.05 De battre mon cœur s'est arrêté  
20.50 V pour Vendetta  
22.58 I, Robot



13.05 Entrée libre  
13.40 Le magazine de la santé  
14.35 Allô, docteurs !  
15.40 Suricates superstars



17.45 Eurosport News  
19.30 Beyşehir - Alanya (212,6 km)  
21.00 Tennis : Masters 1000 de Monte-Carlo  
22.00 Tennis : Masters 1000 de Monte-Carlo  
23.00 Eurosport Tennis Club  
23.30 Les meilleurs moments



19.45 Arte Journal  
20.50 Gluten, l'ennemi public ?  
22.15 Tuer l'indien dans le cœur de l'enfant

## Sélection



### Ciné Frisson - 22.58

#### I, Robot

Film de science-fiction de Alex Proyas

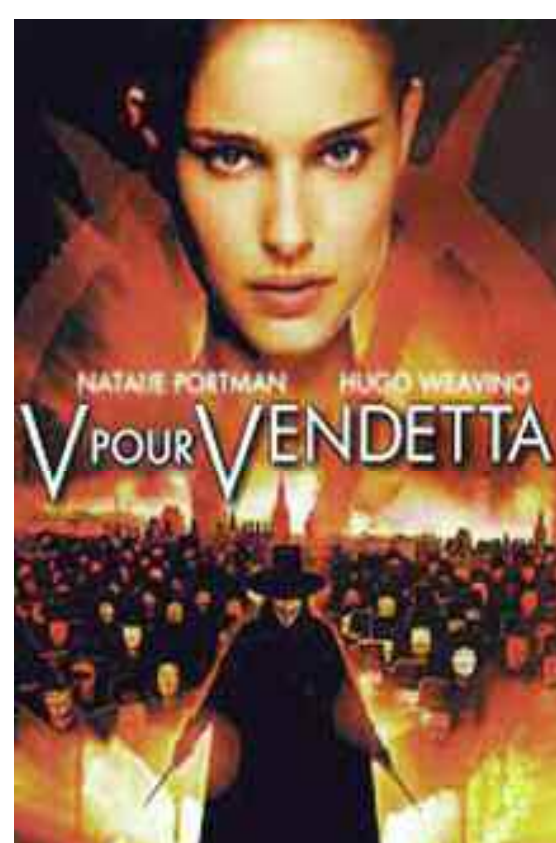
→ Dans un futur proche. Asservis et inoffensifs, les robots sont devenus les meilleurs compagnons de l'homme. Seul un jeune flic, visiblement perturbé, s'entête à les regarder comme des ennemis. Jusqu'au jour où un drame lui donne raison.

### Ciné Frisson - 20.50

#### V pour Vendetta

Film de science-fiction de James McTeigue

→ En 2020, l'Angleterre est devenue un État néo-fasciste dirigé d'une main de fer par un chancelier démagogique. Face à lui, V, mystérieux justicier portant un masque de Guy Fawkes, le conspirateur catholique qui tenta de faire exploser le Parlement britannique en 1605.



### Ciné Premier - 20.50

#### Camping II

Comédie de Fabien Onteniente

→ Quelques jours avant de partir en vacances, Jean-Pierre, assureur à Clermont-Ferrand, se fait plaquer. Exit le circuit découverte, bienvenue le Camping des Flots bleus et sa bande de joyeux drilles.



## DÉCÈS

### LE CHEF DU CHŒUR RABAH KADEM N'EST PLUS



Le chef du chœur et fondateur de la chorale «Naghma», un des ensembles polyphoniques dédiés au chant vocal, le professeur Rabah Kadem est décédé lundi à Alger, à l'âge de 73 ans des suites des complications liées à sa contamination à la Covid-19.

Né en 1948, Rabah Kadem a étudié la musique au conservatoire d'Alger et à l'Institut national de musique (Inm) avec des professeurs russes qui y enseignaient.

Il s'est spécialisé dans les arrangements polyphoniques pour la musique algérienne notamment, et il a fait partie pendant plus de dix ans de l'Orchestre symphonique national (Osn), avec lequel il a fait plusieurs tournées en Algérie à l'étranger.

Pionnier du chant polyphonique vocal et fervent défenseur du patrimoine musical algérien, Rabah Kadem est également l'auteur d'un texte patriotique monté sur la pièce de musique universelle «Carmina Burana» de Carl Orff.

Agence

## Film

# Le court métrage «Mania» diffusé sur Internet

D'une durée de 15 mn, ce film a été produit par l'Institut supérieur des métiers des arts et de la scène (Ismas).

«Mania» propose un focus sur un jeune homme recherché par la police pour avoir enlevé des enfants tout en montrant que ce dernier ne s'attaque qu'à des enfants maltraités par leurs parents ou qui ne bénéficient pas d'assez d'attention.

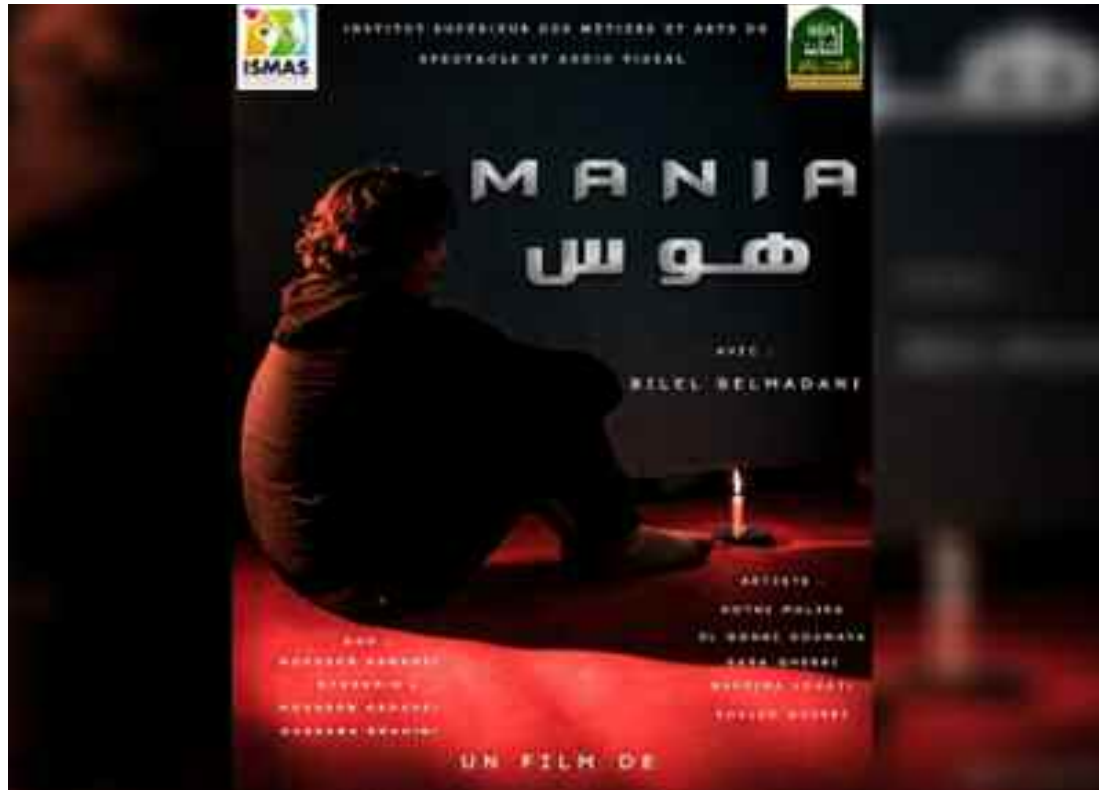
Une fois le kidnappeur arrêté et les enfants retrouvés, il apparaît que le coupable croyait protéger les enfants de leurs propres parents pour se venger de sa propre enfance trouble.

Cependant le déroulement chronologique de cette œuvre ne laisse aucune place à l'intrigue mais révèle l'impact des troubles psychologiques et émotionnels de l'enfance sur la vie d'adulte. Le casting du film a choisi de confier le premier rôle à Bilel Belmadani en plus d'autres acteurs dont Nassima Louail et Khaleb Gherbi. Le film «Mania» est disponible sur les pages des réseaux sociaux de l'Aarc qui propose une sélection de films pour le mois d'août.

Le court métrage de fiction «Mania», une œuvre du jeune réalisateur Houssein Abbassi, explorant les origines et les conséquences de certains troubles psychiques, a été diffusé sur Internet mardi soir.

«Mania» a été diffusé par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc) qui propose de nouveau un contenu virtuel au public après le gel des activités culturelles pour cause de pandémie du coronavirus.

D'une durée de 15 mn, ce film a été produit par l'Institut supérieur des métiers des arts et de



**Le court métrage de fiction «Mania», une œuvre du jeune réalisateur Houssein Abbassi, explorant les origines et les conséquences de certains troubles psychiques, a été diffusé sur Internet mardi soir. «Mania» a été diffusé par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc) qui propose de nouveau un contenu virtuel au public après le gel des activités culturelles pour cause de pandémie du Coronavirus.**

la scène (Ismas). «Mania» propose un focus sur un jeune homme recherché par la police pour avoir enlevé des enfants tout en montrant que ce dernier ne s'attaque qu'à des enfants maltraités par leurs parents ou qui ne bénéficient pas d'assez d'attention.

Une fois le kidnappeur arrêté et les enfants retrouvés, il ap-

paraît que le coupable croyait protéger les enfants de leurs propres parents pour se venger de sa propre enfance trouble.

Cependant le déroulement chronologique de cette œuvre ne laisse aucune place à l'intrigue mais révèle l'impact des troubles psychologiques et émotionnels de l'enfance sur la

vie d'adulte. Le casting du film a choisi de confier le premier rôle à Bilel Belmadani en plus d'autres acteurs dont Nassima Louail et Khaleb Gherbi. Le film «Mania» est disponible sur les pages des réseaux sociaux de l'Aarc qui propose une sélection de films pour le mois d'août.

Agence

## Musique

# «Rawdhat El Ochaq», un concert de chants soufis, animé par Lila Borsali

«Rawdhat El Ochaq», un concert de chants mystiques andalous, animé par Lila Borsali dans le registre du «Madih Dini», a été présenté samedi sur la chaîne YouTube du Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA), à l'occasion du «Premier Muharram» de la nouvelle année de l'Hégire.

Après la décision de suspendre à nouveau l'activité culturelle réelle suite à la recrudescence des cas de contamination au Covid-19, le concert «Rawdhat El Ochaq», déjà diffusé sur la toile à l'occasion du mois de Ramadhan 2021, a été reprogrammé durant trois jours de suite par le TNA afin de permettre au public d'internautes de prendre part à une belle randonnée spirituelle et maintenir l'attachement à la tradition socioculturelle par ces temps de pandémie. Deuxième expérience du genre après «Rentrée en nouba»,

concert virtuel animé par Lila Borsali en Septembre 2020, «Rawdhat El Ochaq», produit en collaboration avec le TNA, est un récital d'une durée de près de 70 mn, qui mêle la musique andalouse au conte. Quatre thématiques savamment préparées dans le genre Ghernati (Ecole de Tlemcen) dédiées à l'amour et la «place centrale qu'il occupe dans les enseignements de l'Islam», composent le récital, dans lequel chaque partie est introduite par un istikhbar et la narration d'une courte histoire de portée spirituelle et philosophique, riche en enseignements. Dirigé d'une main de maître par la violoniste Leila El Kébir, l'orchestre composé par, Ghouti Hadjila (derbouka), Karam Ghomari (tar), Merouane Mekki (contrebasse), Djhed Labri (qanun), Farid Mokaddem (Ney), Fethi Benabdessadok (Luth) et Rafiq Benhamed (Violon), a

brillamment soutenu la cantatrice qui a rendu, avec une voix présente et étoffée, une vingtaine de madihs, empreints par la richesse de la musique savante du genre andalous. D'abord «La fraternité», expliquée, sur un prélude au qanun dans le mode Raml El Maya, par la métaphore du sitar aux sons célestes, qui définit la notion du bonheur comme la «synthèse de tout ce qui est déjà donné par Le Divin», a été rendue par la cantatrice avec une voix suave, à travers les pièces, «Fa qad zalet el houdjoub», «Safat ennadhra», «Lamma bada minka el qaboul», «Elotfia» et «Atani Zamani», déclinées dans des mouvements irréguliers et ascendants. «L'humilité», deuxième thématique du récital de Lila Borsali, a été introduite par les sonorités mélancolique du violon et l'histoire de Djaïda, une jeune femme symbole de sagesse, modèle de bonté et de

piété, bien récompensée par le ciel, car satisfaite de sa condition et tout le temps dévouée à faire du bien, malgré les interférences malveillantes de l'esprit maléfique qui la suivait et détruisait tout ce qu'elle entreprenait. Sur des cadences cédant progressivement au relâchement, la cantatrice a ensuite donné à l'humilité une forme plus esthétique, rendant dans le mode Sika les madihs, «El hamdou li Allah kheirou el kalam», «Ana houwa el abd edhaïf», «Ya Rabbi ya āadim el djah» et «dha dhaqa sadri», dont les refrains étaient repris en chœurs par l'ensemble des instrumentistes. Lila Borsali met ensuite en valeur, dans un ton pédagogique apaisé, les vertus de la sincérité, à travers l'histoire d'un roi aimé de tous pour sa sincérité dans ses rapports à son serviteur et à son peuple.

Agence



## Ligue 1

# Le CRB et l'ESS en Ligue des Champions, la JSS et la JSK en Coupe de la CAF

→ Le CR Belouizdad et l'Entente de Sétif ont assuré leur participation à la prochaine édition de la Ligue des Champions africaine de football à l'issue de la 35<sup>e</sup> journée de Ligue 1, disputée lundi soir et ayant vu la JS Saoura décrocher un des deux billets qualificatifs pour la Coupe de la Confédération, tout comme la JS Kabylie qui a battu le NC Magra en finale de la Coupe de la Ligue aux tirs au but 4-1 alors que la rencontre s'est terminée sur un score de parité (2-2).

Si l'Entente de Sétif a atteint son objectif haut la main, en atomisant l'US Biskra (4-0), grâce notamment à un doublé de son maître à jouer Abdelmoumène Djabou (32<sup>e</sup> et 69<sup>e</sup>), la JSS a considérablement souffert avant de parvenir à ses fins, car ayant commencé par être menée au score face au CR Belouizdad avant d'égaliser. En effet, en solide leader, c'est le Chabab qui a été le premier à trouver le chemin des filets dans ce duel au sommet de la 35<sup>e</sup> journée, et dès la 39<sup>e</sup> minute de jeu, grâce à un penalty transformé par Draoui (0-1). Désarmés, sur leur propre terrain, surtout qu'ils étaient dans l'obligation de gagner pour éviter de se faire coiffer au poteau par l'USM Alger, qui



Le CRB et l'ESS termineront sur le podium.

(Photo > D. R.)

convoitait, elle aussi, ce billet pour la C3, les Bécharois ont dû attendre l'heure de jeu pour niveler la marque, grâce à un penalty de Lahemri (1-1). Un score qui malgré de nombreuses occasions de part et d'autre n'a plus bougé, jusqu'au coup de sifflet final, mais qui a tout de même suffi au bonheur des Bécharois et des Belouizdadi, car ayant atteint les uns comme les autres leur objectif de participer à une joute continentale l'an prochain. Un bonheur qui contraste avec la terrible désillusion de l'USM Alger, qui malgré sa victoire (2-1) dans le derby algérois face au Paradou AC ne disputera aucune compétition africaine l'an prochain. Autre terrible désillusion ce lundi soir, celle de l'USM Bel-Abbès, qui avait commencé par mener confortablement (2-0) contre le RC Relizane, avant de se faire rejoindre au score, en toute fin de match (2-2). Hellal avait commencé par réduire le score à la 82<sup>e</sup> et c'est Mazari qui avait arraché l'égalisation à l'ultime seconde du temps réglementaire, alors que Hamza et Itim avaient donné l'avantage à l'USMBA, respectivement aux 14<sup>e</sup> et 67<sup>e</sup>. De son côté, le MC Oran s'est petitement imposé devant la lanterne-rouge, la JSM Skikda, grâce à un but unique, signé Frifer à la 56<sup>e</sup> minute de jeu, alors que le duel AS Ain M'lila - ASO Chlef s'est soldé par un nul vierge (0-0). Le bal de cette 35<sup>e</sup> journée s'était ouvert un peu plus tôt dans l'après-midi, avec le déroulement de deux matches, ayant opposé deux clubs du centre à des formations de l'Est.

Dans le premier duel, le MC Alger l'avait facilement emporté contre le CABB Arréridj (3-0), grâce notamment à un doublé d'Abdelhafid (51<sup>e</sup>, 54<sup>e</sup>), alors que dans la deuxième confrontation, le NA Hussein-Dey a éprouvé les pires difficultés pour venir à bout d'une coriace équipe du CS Constantine. En effet, après une première mi-temps très serrée, qui s'était d'ailleurs soldée par un score vierge, les Navigateurs avaient réussi à trouver le chemin des filets dès la reprise (47<sup>e</sup>), grâce à Sidhoum, avant de faire le break deux minutes plus tard, par l'intermédiaire de Benayad (49<sup>e</sup>/2-0). Quoique, aussi terrible fut-il, ce coup de massue n'avait pas totalement anéanti les Sanafirs, bien au contraire, il a eu pour effet de susciter une belle réaction de leur part, et qui fut récompensée par une réduction du score méritée, dès la 54<sup>e</sup>. Après quoi, et galvanisés par ce but, signé Dib, les visiteurs ont continué à multiplier les assauts, avec l'espoir d'arracher au moins l'égalisation, posant au passage d'énormes problèmes au Nasria. Mais ce dernier a tenu bon, et a réussi à préserver son acquis jusqu'au coup de sifflet final. Cette 35<sup>e</sup> journée se poursuivra samedi prochain, avec le déroulement des deux derniers matches inscrits à son programme, à savoir : NC Magra - WA Tlemcen et Olympique Médéa - JS Kabylie, et dont le coup d'envoi sera donné à 17h30.

R. S.

## EN DEUX MOTS

### AfroBasket U16 (garçons - 5<sup>e</sup> journée) : Défaite de l'Algérie devant le Mali

La sélection algérienne de basket-ball des moins de 16 ans (garçons) s'est inclinée face à son homologue malienne par 71-53 (mi-temps : 41-18) mardi au Caire pour le compte de la 5<sup>e</sup> journée du championnat d'Afrique (AfroBasket) de la catégorie. Les scores des quatre quarts-temps de la rencontre ont été comme suit : 25-09, 16-09, 19-16 et 11-19. C'est la 2<sup>e</sup> défaite du Cinq algérien après celle concédée devant l'Egypte (53-72) contre trois victoires devant respectivement le Gabon (82-63), la Côte d'Ivoire par pénalité (20-00) et l'Ouganda (69-30). En ouverture de cette journée, l'Ouganda a battu le Gabon par 81-67 (mi-temps : 39-30), alors que l'Egypte affrontera le Tchad à partir de 18h30. L'Algérie, exempte mercredi, jouera sa dernière rencontre de la phase de poule face au Tchad jeudi. Les quatre premiers à l'issue des six journées de poule se qualifient pour les demi-finales.

R. S.

## Football

# Lionel Messi, nouveau joueur du Paris Saint-Germain

→ Le club parisien a officialisé ce mardi 10 août dans la soirée l'arrivée de la superstar argentine, qui a signé un contrat pour deux saisons, avec une année supplémentaire en option. La «Pulga» va porter le numéro 30, a révélé une vidéo du club, comme à ses débuts au FC Barcelone, entre 2004 et 2006, avant le 19 puis le 10. Arrivé ce mardi après-midi au Bourget, l'Argentin avait passé la traditionnelle visite médicale, avant un rapide passage au Parc des Princes en début de soirée, où une conférence de presse aura lieu ce mercredi. Dans le vestiaire du PSG, Messi va retrouver son ami Angel Di Maria et la star brésilienne Neymar, avec qui il a joué au Barça. Le monde entier a les yeux rivés sur la capitale française. Il y avait la Tour Eiffel. Désormais, on viendra voir la Dame de fer et Messi ! La puissance financière de la société Qatar Sports Investments et l'allègement des règles du fair-play financier de l'UEFA ont rendu possible cette opération. Selon le journal *L'Équipe*, la star argentine devrait signer pour deux années, plus une en option, dans le club de la capitale.

Lionel Messi a atterri à 15h29 au Bourget où des vans noirs l'attendaient pour l'emmener au siège du PSG afin de finaliser son contrat. Devant les caméras du monde entier, l'Argentin a

tout de même pris quelques instants pour saluer le public qui avait fait le déplacement. Certains attendaient depuis trois jours, dans l'espoir d'apercevoir l'ancienne star du FC Barcelone devenue désormais Parisien, devant des yeux incrédules. «Ce serait le meilleur joueur du monde dans notre championnat, cela ferait beaucoup de bien à la L1, vraiment. Tous les regards du monde entier seraient rivés sur le championnat. Si Leo vient, on lui souhaite d'être heureux, de profiter de ce championnat différent. Pour nous, ce serait une motivation en plus. Le football français a beaucoup grandi ces dernières années», disait Jorge Sampaoli, entraîneur de l'OM et ancien sélectionneur de l'Argentine entre 2017 et 2018, avant l'officialisation de la star argentine au Paris Saint-Germain.

Il y a encore une semaine, absolument personne dans la planète football n'imaginait un tel scénario. D'autant que le Barça était persuadé d'avoir trouvé un accord avec sa star. «Quand un cadeau du ciel comme Messi te tombe dessus, tu ouvres les bras et tu dis merci», raconte avec enthousiasme, dans *Le Parisien*, Ludovic Giuly, ancien du Barça et du PSG, qui a assisté aux premiers dribbles professionnels de l'Argentin. À 34 ans, après plus de 900 matches et 17 sai-

sons en professionnel, l'arrivée de Messi à Paris, et dans le championnat de France, restera dans l'histoire du football comme une parenthèse enchantée dans un été maussade pour les supporters parisiens.

### Aux côtés de son ami Angel Di Maria

À Paris, Messi retrouvera le Brésilien Neymar, côtoyé pendant quatre ans à Barcelone entre 2013 et 2017. Tous les deux ont fini par nouer une profonde complicité même si l'Argentin voyait en Neymar un jeune rival au moment où l'ancien joueur de Santos débarquait dans la capitale catalane, annoncé comme le futur génie du ballon rond et même digne successeur de Pelé. Neymar a publié une story Instagram sans équivoque avec comme légende : «De nouveau ensemble».

Considéré comme l'un des meilleurs joueurs de football de l'histoire, Messi - 151 sélections et 76 buts avec l'Albiceleste -, va aussi côtoyer un autre proche, Angel Di Maria, originaire comme lui de Rosario, en Argentine. Ils partagent tous les deux une longue histoire en sélection, où ils sont partenaires depuis quatorze ans. Les deux compatriotes ont vécu beaucoup de moments ensemble, entre tristesse et sourires, comme les défaites en finale du Mondial-2014 au

Brésil et des Copa America 2015 et 2016. Les bons moments resteront pour eux la médaille d'or aux JO 2008 à Pékin, et la dernière victoire en Copa America 2021 au Brésil. De quoi sécher les larmes de son départ de Barcelone.

### «Là, c'est une autre histoire qui commence»

«J'ai vécu de nombreux moments difficiles, subi beaucoup de défaites. Mais, ensuite, il y avait toujours d'autres matches à jouer, des revanches à prendre. Là, c'est une autre histoire qui commence», a déclaré Messi au moment de quitter le Barça.

Aujourd'hui, seul Paris paraissait en mesure de répondre à toutes ses attentes. Déjà, l'été dernier, alors que Messi était fâché avec le Barça, le PSG avait tenté une approche alors que l'attaquant avait encore un an de contrat. Le Paris Saint-Germain, qui court, depuis l'arrivée des investisseurs qatariens, après une victoire en Ligue des champions, s'offre un des joueurs les plus médiatisés au monde. Lionel Messi, deuxième meilleur buteur de l'histoire de la Ligue des champions, a remporté avec le Barça quatre coupes aux grandes oreilles. La dernière en 2015 face à la Juventus Turin. ■



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA. Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1<sup>er</sup>-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44/6710.46 Fax : 021 6710.75. Compte bancaire : CPA 103 400 08971.114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles. **Membres fondateurs :** Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune**. Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki** Directeur commercial : **Ouahid Kouba**. Composition **PAO La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPAL**. **Tirage : 2500** exemplaires 16 - Pages Oran - SIO. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : *La Nouvelle République*, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : [lnr98redaction@yahoo.fr](mailto:lnr98redaction@yahoo.fr) / E-mail pub : [lnr98publicite@yahoo.fr](mailto:lnr98publicite@yahoo.fr) - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19. Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.



## en direct

## AfroBasket U-16

Défaite de l'Algérie  
devant le Mali

## le match à suivre football

## Ligue 1

Le CRB et l'ESS en Ligue  
des Champions, la JSS et  
la JSK en Coupe de la  
CAF

## Transfert

Lionel Messi, nouveau  
joueur du Paris Saint-  
Germain

Finale de la Coupe de la Ligue

## Un premier titre après dix ans d'attente...

→ Il y avait de l'excitation dans l'air au fur et à mesure que les minutes s'égrenaient, et plus à l'est, les feux encerclent les régions de la wilaya de Tizi-Ouzou «c'est l'apocalypse».

Le moral au football n'est pas au beau fixe, mais il fallait que cette coupe, tant attendue, se joue à huis clos, pas que, mais également sans aucune retransmission de la rencontre. «Non, nous n'avons pas le cœur à suivre cette rencontre... que la JSK gagne ou perde, je m'en F... Ce qui me préoccupe, ce sont d'abord nos vies, nos maisons, nos biens... Tout est partie en fumée. La Kabylie est en feux». Un autre supporter de la JSK, «non, s'il vous plaît, ce qui se passe est criminel, c'est bien programmé et nous n'avons hélas pas le cœur à suivre la rencontre, dommage, mais hélas il y a ce qui passe bien avant le football» Un chauffeur de camion-citerne «je me dirige vers Béjaïa où yemma Gouraya est en feux. Je ne sais pas si



■ La JSK renoue avec les trophées.

(Photo > D. R.)

cette citerne servira à quoique ce soit, mais nous devons être sur le terrain, pas celui du football. Si le match a lieu, je souhaite à mon équipe une belle victoire, à nos jeunes de la Kabylie». Larmes aux yeux, une femme assiste impuissante à «l'évaporation» de sa maison, son seul bien, y compris son petit poulailler...» La Kabylie voit que du Rouge partout, oubliant cette finale qui aurait pu être une bouffée d'oxygène en cette journée chômée et payée.

## Difficile qualification...

La JSK qui se voyait éliminée sur un score (2-1), alors qu'il ne restait qu'une minute de jeu pour plier cette finale, puis Haroun au bout de la prolongation (120'+1) est sorti, on ne sait d'où, pour remettre de l'ordre dans le score (2-2). La première égalisation était de Boualia (37'). La mi-temps se termine (1-1). Le fruit des prolongations étaient pourtant en faveur de Magra, au regard des occasions qui

défilaient devant les buts de Belbout, l'excès de précipitation n'a pas été la meilleure option pour écarter de la course la JSK. Le jeu se détachait de la règle élémentaire de ce sport, en l'occurrence ne pas perdre de temps, chercher à se mettre à l'abri des mauvaises surprises, mais Magra a préféré jouer la carte de la perte de temps et mettre de côté l'aspect offensif, comme l'exige le bon football. C'est une option souvent utilisée par toutes les équipes oubliant que l'arbitre comptabilise ses comédies. Les prolongations étant achevées (2-2), l'autre phase celle des penalties débuta, mais au final la JSK était meilleure (4-1 t.a.b.) Une victoire qui la met sur rails pour transporter le trophée des champions vers ses quartiers.

## Mouloud Iboud à chaud

Mouloud Iboud joint au téléphone, juste après le coup de sifflet final, nous dira : «Les joueurs ont joué trois

matchs en dix jours. Personne ne pensait qu'ils allaient pouvoir tenir face à cette formidable équipe de Magra, mais Dieu merci, on a résisté. Cette victoire va nous permettre de décrocher notre premier titre depuis dix ans et nous qualifier pour la prochaine coupe de la Confédération». Pour Denis Lavagne «nous savons que Magra n'était pas facile, et mes joueurs aussi le savaient. La fatigue physique n'a pas réussi à les dominer, au contraire, on voulait cette coupe, c'était un des objectifs. Ils ont tout donné, ils ont puisé de leur réserve énergétique pour tenir et batailler sur le terrain jusqu'à la dernière minute». Nous y reviendrons dans nos prochaines éditions.

H. Hichem

## A voir

■ Eurosport 1 : Tennis : Masters 1000 de Toronto à 20h  
■ El Heddaf TV : émission Belmekchouf à 21h

## La Der

JM Oran 2022 : Approbation de 43 guides pour la 19<sup>e</sup> édition

Le directeur général des Jeux méditerranéens (Oran-2022), Salim Ilès a fait part, vendredi, de l'approbation de 43 guides dédiés à la 19e édition de ces jeux par le Comité international des Jeux méditerranéens (CIJM).

Dans une déclaration à l'APS, M. Ilès a souligné que 43 guides des JM prévus du 25 juin au 5 juillet 2022 dans la capitale de l'Ouest algérien ont été validés et approuvés par le CIJM dont le guide technique, le guide de transport, le guide médical et celui de la presse, déclarant que l'étape actuelle est importante

pour permettre au Comité olympique algérien COA d'envoyer des invitations aux différents comités participants aux Jeux méditerranéens (Oran 2022).

Le directeur général des JM-2022 a également signalé l'achèvement de l'élaboration des cahiers des charges liés aux prestations de services lors de la 19e édition de ces jeux, dans les domaines des transports, de l'hébergement, de la gestion du village méditerranéen, de la gestion des cérémonies d'ouverture et de clôture et concernant le laboratoire

antidopage, qui fait l'objet d'un avis d'appel d'offres après avoir été approuvé par la commission du ministère de la Jeunesse et des Sports. Concernant les infrastructures, qui accueilleront les différentes compétitions, Salim Ilès a affirmé que le stade de football de 40 000 spectateurs est prêt, soulignant qu'il fait actuellement l'objet de tests et que les travaux de réalisation du complexe aquatique et de la salle omnisports ont accusé un retard et devront être réceptionnées d'ici la fin de l'année en cours au plus tard.